

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	122	67	52	42

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	34	18	13	12	28,6 %
			Masculin	88	49	39	30	71,4 %
			Total	122	67	52	42	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	27	9	6	6	18,8 %
				AB	37	16	13	10	31,3 %
				B	27	20	15	12	37,5 %
				TB	7	6	5	3	9,4 %
				TBF	1	1	1	1	3,1 %
				Total	101	52	40	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	0 %
				AB	3	2	1	1	25 %
				B	3	3	3	3	75 %
				TB	3	2	1	0	0 %
				Total	11	7	5	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	3	2	2	2	66,7 %
				B	2	2	1	1	33,3 %
				Total	6	4	3	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	2	2	2	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	2	2	100 %
				Total	2	2	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	82	46	34	26	61,9 %
			En réorientation	17	7	6	5	11,9 %
			Non scolarisés	20	11	9	8	19 %
			Autres	3	3	3	3	7,1 %
			Total	122	67	52	42	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale (4159)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	qualités académiques du dossier	Bulletins Fiche avenir	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences théoriques et techniques	Lettre de motivation, entretien	Essentiel
	compétences d'interprète (thème et improvisation)	prestation musicale et/ou vocale	Essentiel
Savoir-être	autonomie dans le travail musical	vidéo d'interprétation des standards imposés	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation et cohérence du projet	projet de formation	Très important
	motivation et cohérence du projet	entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	curiosité et esprit d'ouverture, loisir et implication citoyenne	Activités et centres d'intérêt indiqués dans le dossier Parcoursup	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- maîtrise insuffisante de l'instrument ou de la voix
- absence de connaissances théoriques fondamentales pour la discipline (lecture de notes, notation anglo-saxonne des accords, etc.)
- absence ou insuffisance de motivation pour le domaine du jazz

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures pour la Licence Musicologie, Parcours « Jazz et cultures » ont été étudiées en plusieurs temps par le jury d'examen des vœux :

1. Réunion préparatoire afin d'établir des critères commun d'examen des candidatures et de les affiner par rapport à l'expérience des années précédentes
2. Étude de l'ensemble des pièces liées aux dossiers (vidéos de présentation et d'interprétation du standard, vidéos supplémentaires libres) de chaque candidat·e ainsi que des champs renseignés directement sur la plateforme (« Projet de formation », « Activités et centres d'intérêt », Bulletins et Fiche avenir pour les candidat·es élèves de terminale, ...), à l'issue de laquelle ont été sélectionné·e·s les candidat·e·s remplissant les compétences pré-requises.
3. Convocation aux rendez-vous individuels en visio-conférence auquel les candidat·e·s sélectionné·es devaient se présenter avec leur instrument, à l'issue duquel le jury a établi son classement définitif (NB : les candidat·es dont les pièces versées suffisent à démontrer les compétences attendues, ainsi que celles et ceux n'ayant pas déposé l'ensemble des pièces complémentaires demandées, n'ont pas été convoqué·es)

Lors de l'examen des dossiers, une attention particulière a été portée sur toutes les activités en lien avec la musique (scolaires et extra scolaires), en particulier le jazz et les musiques amplifiées.

Les compétences techniques et théoriques ont été vérifiées si nécessaire lors de l'entretien.

Le jury a classé 67 candidatures sur 122 vœux confirmés, pour un total de 40 places qui ont été pourvues dès la phase principale d'admission (pas de procédure complémentaire).

L'évaluation des candidatures a par ailleurs été menée dans l'optique de mesurer les capacités des candidat·e·s à développer les compétences suivantes, pendant les trois années de Licence :

- organiser son travail personnel, tant instrumental et musical au sens large, que purement universitaire, en mettant en regard les différentes disciplines et en croisant les acquisitions de chaque cours

- développer une curiosité pour les disciplines artistiques en général et plus particulièrement pour toutes les formes de Jazz
- « arranger » des partitions pour des formations instrumentales et/ou vocales, mettre en place des stratégies d'apprentissage pour les faire jouer par les autres, trouver des consensus musicaux au cours des répétitions, développer son expérience du jeu en public, seul·e ou en groupe
- comprendre une œuvre musicale en fonction des spécificités de son langage, du style auquel elle est liée et du contexte historique, savoir resituer ces connaissances dans un contexte historique et artistique précis

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est nécessaire d'envoyer l'ensemble des pièces demandées, sans quoi les dossiers ne sont pas classés.

Attention à utiliser des liens de transfert à durée illimitée, ou des « Drives » accessibles !

Les vidéos doivent **OBLIGATOIREMENT** comporter la présentation des candidat·es **ET** l'interprétation du standard imposé et l'improvisation sur la grille, selon les modalités **définies dans les consignes**.

Elles peuvent être *complétées* par une vidéo libre, qui ne peut **en AUCUN CAS** se substituer à la première.

Les lacunes (théoriques ou techniques) liées par exemple à une pratique autodidacte ne sont pas rédhibitoires si le ou la candidat·e possède d'autres qualités musicales et une grande détermination.

Le jury rappelle que l'entretien sert à vérifier les pré-requis mais aussi à prévenir contre l'échec les candidat·e·s qui s'engagent dans des études très spécialisées.

NB : le nombre de places **par instrument** est limité en fonction du nombre fixe d'ateliers de pratique collective

Signature :

Emmanuelle Garnier,

Président de l'établissement Université Toulouse 2

Jean Jaurès